

Plan d'affectation communal prêt pour la mise à l'enquête publique

La Municipalité a adopté le 13 mars 2023 son nouveau Plan d'affectation communal (PACom). Ce document, qui fixe les grandes lignes du développement du territoire, va être présenté à la population ces prochaines semaines. Il sera ensuite mis à l'enquête publique.

Le Plan d'affectation communal (PACom) est un outil d'aménagement du territoire qui fixe les principes d'utilisation du sol. Il prévoit différentes zones, constructibles ou inconstructibles, possédant chacune des règles spécifiques.

La révision du PACom est aujourd'hui indispensable. D'une part, le territoire morgien est régi par un plan d'affectation datant de 1990, dont les règles ne permettent plus de répondre aux enjeux sociaux, climatiques et économiques actuels. D'autre part, la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) demande que les planifications soient révisées tous les 15 ans pour tenir compte de l'évolution du territoire et du cadre légal. À Morges, la préservation des qualités patrimoniales, la valorisation des différentes ambiances urbaines, l'amélioration du lien entre espace public et espace privé et les défis écologiques ont été placés au cœur de la révision.

Procédure à venir

Le processus de révision du PACom a démarré en 2014. Après une première version en 2019, la Municipalité a décidé de remettre à l'enquête publique l'entier du projet. Trois grands principes ont guidé cette décision : prendre en compte les nouvelles stratégies de la Ville ; se conformer au cadre légal ; répondre aux attentes des Morgiennes et des Morgiens.

La nouvelle version du PACom sera mise à l'enquête publique du 6 mai au 4 juin 2023. Dès aujourd'hui, la Ville lance une campagne d'information pour renseigner la population sur les changements apportés par le nouveau Plan d'affectation communal. Plusieurs temps forts jalonnent cette campagne :

- une campagne d'affichage sur l'espace public ;
- quatre événements de quartier, chaque soir du 24 au 27 avril, incluant une balade guidée et un apéritif ;
- deux soirées d'information publiques les 9 et 24 mai ;
- une exposition dans le hall de l'Hôtel de Ville.

La Municipalité se réjouit d'aller à la rencontre de la population et de présenter son nouvel outil d'aménagement du territoire.

La Municipalité

Morges, le 27 mars 2023

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC

Mme Laure Jaton, municipale Urbanisme, constructions et espace public – tél. +41 79 124 14 48

Mme Mélanie Wyss, syndique – tél. + 41 78 881 48 70
